

COMMUNIQUE DE PRESSE

RÉSULTATS FINANCIERS 2025

COMPTES SOCIAUX & COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2025



Le rapport financier annuel, incluant l'ensemble des états financiers consolidés et sociaux du Groupe Aluminium du Maroc, est disponible sur le site internet d'Aluminium du Maroc via le lien suivant : <https://aluminiumdumaroc.com/finance/>

BILAN - ACTIF		déc.-25			EX - 2024
		BRUT	ATS	NET	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	614 664,00	-245 865,60	368 798,40	491 731,20
	* Frais préliminaires				
	* Charges à répartir sur plusieurs exercices	614 664,00	-245 865,60	368 798,40	491 731,20
	* Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	35 107 100,33	-27 194 772,24	7 912 328,09	10 009 275,30
	* Immobilisation en recherche et développ.			0,00	
	* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00	-1 998 828,00	0,00	
	* Fonds commercial	1 290 000,00		1 290 000,00	1 290 000,00
	* Autres immobilisations incorporelles	31 818 272,33	-25 195 944,24	6 622 328,09	8 719 275,30
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	676 296 318,30	-486 023 315,32	190 273 002,98	203 406 085,92
	* Terrains	40 200 502,00		40 200 502,00	40 200 502,00
	* Constructions	168 648 913,69	-109 148 679,84	59 500 233,85	68 215 419,38
	* Installations techniques, matériel et outillage	428 014 835,77	-343 314 823,37	84 700 012,40	89 904 736,54
	* Matériel transport	8 368 970,02	-7 166 557,74	1 202 412,28	781 996,78
	* Mobilier, Mat de bureau et aménag. Divers	29 890 513,12	-26 393 254,37	3 497 258,75	3 523 262,57
	* Autres immobilisations corporelles				
	* Immobilisations corporelles en cours	1 172 583,70		1 172 583,70	780 168,65
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	179 194 854,15	-11 150 000,00	168 044 854,15	171 057 989,34	
* Prêts immobilisés	25 000,00		25 000,00	25 000,00	
* Autres créances financières	26 880 040,49		26 880 040,49	27 880 040,49	
* Titres de participation	152 289 813,66	-11 150 000,00	141 139 813,66	143 152 948,85	
* Autres titres immobilisés					
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (E)					
* Diminution des créances immobilisées					
* Augmentation des dettes financières					
TOTAL I (A+B+C+D+E)	891 212 936,78	-524 613 953,16	366 598 983,62	384 965 081,76	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (F)	369 934 083,26	-11 934 498,80	357 999 584,46	335 182 940,04
	* Marchandises	48 181 122,68	-4 714 482,66	43 466 640,02	35 907 796,46
	* Marchandises en cours de route				
	* Matières et fournitures, consommables	216 391 817,07	-5 121 025,02	211 270 792,05	211 520 058,42
	* Matières et fourniture en cours de route				
	* Produits finis	105 361 143,51	-2 098 991,12	103 262 152,39	87 755 085,16
	CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	573 694 065,13	-85 092 028,16	488 602 036,97	522 898 177,94
	* Fournis. débiteurs, avances et acomptes	4 678 942,17		4 678 942,17	2 115 856,35
	* Clients et comptes rattachés	475 312 620,76	-85 092 028,16	390 220 592,60	398 713 052,10
	* Personnel	737 692,89		737 692,89	937 885,04
	* Etat	41 449 653,40		41 449 653,40	70 247 694,74
	* Intérêts courus non échus				
	* Autres débiteurs	51 515 155,91		51 515 155,91	50 883 689,71
* Comptes de régularisation-Actif					
TITRES VALEURS DE PLACEMENT (H)	144 000,00		144 000,00	144 000,00	
ECARTS DE CONVERSION -ACTIF (Eléments circulants)	990 800,00		990 800,00	1 688 389,00	
TOTAL II (F+G+H+I)	944 762 948,39	-97 026 526,96	847 736 421,43	859 913 506,98	
TRESORERIE	TRESORERIE-ACTIF	37 695 528,01		37 695 528,01	12 963 572,33
	* Chèques et valeurs à encaisser	2 652 346,80		2 652 346,80	6 756 048,85
	* Banques, TG et CCP	35 021 046,27		35 021 046,27	6 190 822,90
	* Caisse, Régie d'avances et accreditifs	22 134,94		22 134,94	16 700,58
TOTAL III	37 695 528,01		37 695 528,01	12 963 572,33	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 873 671 413,18	-621 640 480,12	1 252 030 933,06	1 257 842 161,07	

BILAN - PASSIF		déc.-25	EX-2024
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES		
	* Capital social	46 595 400,00	46 595 400,00
	* Prime d'émission, de fusion, d'apport	48 486 764,88	48 486 764,88
	* Ecart de réévaluation		
	* Réserve légale	4 659 540,00	4 659 540,00
	* Réserve d'investissement	1 493 000,00	1 493 000,00
	* Autres réserves	30 600 000,00	30 600 000,00
	* Report à nouveau (2)	249 907 451,47	241 949 412,40
	* Résultat nets en instance d'affectation (2)		
	* Résultat net de l'exercice (2)	61 978 359,15	54 553 439,07
	Total des capitaux propres (A)	443 720 515,50	428 337 556,35
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	3 219 186,09	3 957 981,68
	* Subvention d'investissement	3 219 186,09	3 957 981,68
	DETTES DE FINANCEMENT (C)	110 389 474,27	179 529 225,68
* Autres dettes de financement	110 389 474,27	179 529 225,68	
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)			
* Provisions pour risques			
* Provisions pour charges			
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)			
* Augmentation des créances immobilisées			
* Diminution des dettes de financement			
Total I(A+B+C+D+E)	557 329 175,86	611 824 763,71	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	228 089 669,10	249 736 283,48
	* Fournisseurs et comptes rattachés	109 029 323,33	119 336 313,88
	* Clients créditeurs, avances et acomptes	23 315 357,91	34 339 858,00
	* Personnel	17 968 534,56	17 659 386,63
	* Organisme sociaux	6 558 137,27	6 824 215,59
	* Etat	66 583 021,48	66 988 264,61
	* Comptes d'associés		
	* Autres créanciers	2 444 932,87	2 567 529,21
	* Comptes de régularisation passif	2 190 361,68	2 020 715,56
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	7 794 615,69	6 992 204,69
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Elements circulants) (H)	815 893,00	530 882,00	
Total II (F+G+H)	236 700 177,79	257 259 370,17	
TRESORERIE	TRESORERIE-PASSIF	458 001 579,41	388 758 027,19
	* Crédits d'escompte		1 363 990,07
	* Crédits de trésorerie	329 490 602,94	264 437 762,85
	* Banques	128 510 976,47	122 956 274,27
Total III	458 001 579,41	388 758 027,19	
TOTAL GENERAL I+II+III	1 252 030 933,06	1 257 842 161,07	

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES				Au 31 12 2025
NATURE	PROPRE A L'EX 1	OPERATIONS EX -N-1 2	TOTAUX DE L'EX 3=2+1	TOTAUX N-1
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
* Ventes de marchandises (en l'état)	86 984 091,49		86 984 091,49	90 493 549,57
* Ventes de biens et services produits	1 180 765 474,20		1 180 765 474,20	1 114 801 984,46
chiffre d'affaires	1 267 749 565,69		1 267 749 565,69	1 205 295 534,03
* Variation de stocks de produits (1)	17 607 708,35		17 607 708,35	-24 817 038,74
* Immo produites par l'E/ses-pr elle même				
* Subventions d'exploitation				
* Autres produits d'exploitation				
* Reprises d'exploitation: transfert de chges	2 179 164,83		2 179 164,83	1 420 801,73
Total I	1 287 536 438,87	0,00	1 287 536 438,87	1 181 899 297,02
II CHARGES D'EXPLOITATION				
* Achats revendus(2) de marchandises	61 011 347,13		61 011 347,13	55 025 744,20
* Achats consommés(2) de métal	731 822 736,18		731 822 736,18	650 570 047,15
* Achats cons.(2) de mat et fournitures	133 974 785,94		133 974 785,94	134 539 885,87
* Autres charges externes	69 775 098,51		69 775 098,51	69 378 785,19
* Impôts et taxes	1 771 952,43		1 771 952,43	1 702 537,18
* Charges de personnel	127 576 378,63		127 576 378,63	133 950 328,26
* Autres charges d'exploitation	1 700 000,00		1 700 000,00	2 000 000,00
* Dotations d'exploitation	41 368 767,53		41 368 767,53	39 878 823,96
Total II	1 169 001 066,35		1 169 001 066,35	1 087 046 151,81
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			118 535 372,52	94 853 145,21
IV PRODUITS FINANCIERS				
* Produits des titres de partic. et autres	3 270 630,00		3 270 630,00	2 973 300,00
* Gains de change	4 310 911,91		4 310 911,91	3 764 669,63
* Interêts et autres produits financiers	1 770 475,23		1 770 475,23	1 789 074,14
* Reprises financier : transfert charges	1 688 389,00		1 688 389,00	13 075 089,81
Total IV	11 040 406,14		11 040 406,14	21 602 133,58
V CHARGES FINANCIERES				
* Charges d'interêts	27 870 781,71		27 870 781,71	31 432 332,77
* Pertes de change	3 240 432,77		3 240 432,77	3 701 344,96
* Autres charges financières				
* Dotations financières	4 503 935,19		4 503 935,19	4 688 389,00
Total V	35 615 149,67		35 615 149,67	39 822 066,73
VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)			-24 574 743,53	-18 219 933,15
VII RESULTAT COURANT (III+VI)			93 960 628,99	76 633 212,06
VIII PRODUITS NON COURANTS				
* Produits des cessions d'immo.	712 425,00		712 425,00	280 000,00
* Subventions d'équilibre				
* Reprises sur provisions d'INVEST	738 795,59		738 795,59	738 795,56
* Autres produits non courants	221 355,40		221 355,40	1 242 081,05
* Reprises NC ; transferts de charges				
Total VIII	1 672 575,99		1 672 575,99	2 260 876,61
IX CHARGES NON COURANTES				
* VNA des immobilisations cédées	75 000,00		75 000,00	2 727,52
* Créances devenues irrécouvr.				
* Autres charges non courantes	8 327 934,83		8 327 934,83	4 432 172,08
* Dotations non courantes aux Ats & Pvs				
Total IX	8 402 934,83		8 402 934,83	4 434 899,60
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-6 730 358,84	-2 174 022,99
XI RESULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			87 230 270,15	74 459 189,07
IMPÔTS SUR LES BENEFICES			25 251 911,00	19 905 750,00
XIII RESULTAT NET (XI-XII)			61 978 359,15	54 553 439,07
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			1 300 249 421,00	1 205 762 307,21
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)			1 238 271 061,85	1 151 208 868,14
XVI RESULTAT NET (total des pdts-total charges)			61 978 359,15	54 553 439,07

ETAT DES SOLDES DE GESTION

I. Tableau de formation des Résultats (T.F.R)

	déc. -25	EX-2024
1 + Ventes de Marchandises (en l'état)	86 984 091,49	90 493 549,57
2 - Achats revendus de marchandises	61 011 347,13	55 025 744,20
I = MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	25 972 744,36	35 467 805,37
II + PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	1 198 373 182,55	1 089 984 945,72
3 Ventes de biens et services produits	1 180 765 474,20	1 114 801 984,46
4 Variation stocks produits	17 607 708,35	-24 817 038,74
5 Immo. produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III - CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	935 572 620,63	854 488 718,21
6 Achats consommés de matières et fournitures	865 797 522,12	785 109 933,02
7 Autres charges externes	69 775 098,51	69 378 785,19
IV = VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	288 773 306,28	270 964 032,88
8 + Subventions d'exploitation		
9 - Impôts et taxes	1 771 952,43	1 702 537,18
10 - Charges de personnel	127 576 378,63	133 950 328,26
V = EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	159 424 975,22	135 311 167,44
11 + Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12 - Autres charges d'exploitation	1 700 000,00	2 000 000,00
13 + Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 179 164,83	1 420 801,73
14 - Dotations d'exploitation	41 368 767,53	39 878 823,96
VI = RESULTAT D'EXPLOITATION(+ ou -)	118 535 372,52	94 853 145,21
VII +/- RESULTAT FINANCIER	-24 574 743,53	-18 219 933,15
VIII = RESULTAT COURANT	93 960 628,99	76 633 212,06
IX +/- RESULTAT NON COURANT(+ ou -)	-6 730 358,84	-2 174 022,99
15 - Impôts sur les résultats	25 251 911,00	19 905 750,00
X = RESULTAT NET DE L'EXERCICE	61 978 359,15	54 553 439,07

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice		
	Bénéfice +	61 978 359,15	54 553 439,07
	Perte -		
2 +	Dotations d'exploitation (1)	32 026 767,88	31 041 975,81
3 +	Dotations financières (1)	2 013 135,19	3 000 000,00
4 +	Dotations non courantes(1)		
5 -	Reprises d'exploitation(2)		
6 -	Reprises financières(2)		12 040 490,32
7 -	Reprises non courantes(2)	738 795,59	738 795,56
8 -	Produits des cessions d'immobilisation	712 425,00	280 000,00
9 +	Valeurs nettes d'amortiss. des immo. cédées	75 000,00	2 727,52
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	94 642 041,63	75 538 856,52
10	Distributions de bénéfices	46 595 400,00	41 935 860,00
II	AUTOFINANCEMENT	48 046 641,63	33 602 996,52

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Ycompris reprises sur subventions d'investissement

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

Au 31 12 2025

MASSES	Exercice		Variations a-b	
	Exercice	précédent	Emplois	Ressources
	a	b	c	d
Financement Permanent	557 329 175,86	611 824 763,71	54 495 587,85	
Moins actif immobilisé	366 598 983,62	384 965 081,76		18 366 098,14
= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	190 730 192,24	226 859 681,95	36 129 489,71	
Actif circulant	847 736 421,43	859 913 506,98		12 177 085,55
Moins passif circulant	236 700 177,79	257 259 370,17	20 559 192,10	
= Besoin de Financement global (4-5) (B)	611 036 243,64	602 654 136,81	8 382 106,55	
TRESORERIE NETTE (Actif-Passif) = A-B	-420 306 051,40	-375 794 454,86		44 511 596,26

II EMPLOIS ET RESSOURCES

I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	* AUTOFINANCEMENT (A)	48 046 641,63
+ Capacité d'autofinancement	94 642 041,63	75 538 856,52
- Distributions de bénéfices	-46 595 400,00	-41 935 860,00
* CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMO (B)	1 712 425,00	98 672 149,68
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		
+ Cessions d'immobilisations corporelles	712 425,00	280 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières		74 999 887,50
+ récupérations / créances immobilisées	1 000 000,00	23 392 262,18
* AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)		21 152 464,88
Augmentation capital, Apports		16 794 824,88
subvention d'investissement		4 357 640,00
AUG DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)	40 000 000,00	77 787 335,23
TOTAL RESSOURCES STABLES (A +B+C+D)	89 759 066,63	231 214 946,31
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)		
ACQUI & AUG D'IMMOBILISATIONS (E)	16 748 804,93	168 987 506,21
+ Acquisitions d'immobilisations incorpor.	294 078,94	2 342 153,53
+ Acquisitions d'immobilisation corporelles	16 454 725,99	165 536 464,29
+ Acquisitions d'immobilisation financières		
+ Augmentation des créances immob.		1 108 888,39
* REMB.DES CAPITAUX PROPRES (F)		
* REMB.DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	109 139 751,41	78 120 744,03
* EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		614 664,00
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	125 888 556,34	247 722 914,24
III VARIATION DU B F G	8 382 106,55	66 391 496,20
IV VARIATION DE LA TRESORERIE		44 511 596,26
TOTAL GENERAL	134 270 662,89	134 270 662,89

TABLEAU n° 4

31/12/2025

NATURE	MONTANT	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT
	BRUT FIN EXERCICE	Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT FIN EXERCICE
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	2 314 664,00	-	-	-	-	1 700 000,00	-	614 664,00
*Frais préliminaires	459 034,00							459 034,00
*Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 855 630,00					1 700 000,00		155 630,00
*Primes de remboursement obligations	-							-
* IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	34 813 021,39	294 078,94	-	831 492,32	-	-	831 492,32	35 107 100,33
* Immobilisation en recherche et développement	-							-
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 998 828,00							1 998 828,00
* Fonds commercial	1 290 000,00							1 290 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	30 927 614,00	28 500,00		831 492,32				31 787 606,32
* Autres immobilisations incorporelles en cours	596 579,39	265 578,94					831 492,32	30 666,01
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	642 116 483,64	16 454 725,99	-	9 313 321,43	1 198 200,00	1 076 691,33	9 313 321,43	676 296 318,30
* Terrains	40 200 502,00							40 200 502,00
* Constructions	167 703 105,05	945 808,64						168 648 913,69
* Installat. techniques matériel et outillage	415 145 442,51	3 556 071,83		9 313 321,43				428 014 835,77
* Matériel de transport	9 472 867,70	1 170 993,65			1 198 200,00	1 076 691,33		8 368 970,02
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	28 814 397,73	1 076 115,39						29 890 513,12
* Autres immobilisations corporelles	-	-						-
* Immobilisations corporelles en cours	780 168,65	9 705 736,48					9 313 321,43	1 172 583,70
TOTAL	699 244 169,03	16 748 804,93	-	10 144 813,75	1 198 200,00	2 776 691,33	10 144 813,75	712 018 082,63

Aluminium du Maroc

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

TAB-4

Au ..31/12/2025

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
AFRIC INDUSTRIE	INDUSTRIE	14 575 000,00	51,00%	19 039 813,66	19 039 813,66	31/12/2025	48 972 769,33	7 530 115,56	3 270 630,00
MANSART	INDUSTRIE	1 000 000,00	99,70%	5 900 000,00		31/12/2025	1 999 679,19	8 462,50	
BELPROMO	IMMOBILIER	122 000 000,00	99,93%	122 000 000,00	122 000 000,00	31/12/2025	101 347 018,91	636 226,28	
NAFIDA ALUMINIUM	IMMOBILIER	100 000,00	100%	100 000,00	100 000,00	31/12/2025	2 098 712,31	398 322,34	
ALM AFRICA	NEGOCE	3 000 000,00	99,99%	3 000 000,00		31/12/2025	8 693 161,86	270 079,00	
GEA	HOLDING	6 000 000,00	10,00%	600 000,00		31/12/2024	233 327,99	837 289,03	
SMA STRUCTAL	IMMOBILIER	2 150 000,00	80,05%	1 650 000,00		31/12/2012	8 568 617,22	1 089 555,26	
TOTAL		148 825 000,00		152 289 813,66	141 139 813,66		137 389 728,65	5 086 825,83	3 270 630,00



ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes comptables fondamentaux		NEANT
II. Changements affectant les règles de présentation		NEANT

ETAT DES DEROGATIONS

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états financiers		NEANT

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données				NEANT	
Sûretés reçues				NEANT	

(1) - Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données)

(entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

PASSIF EVENTUELS

Les déclarations de l'impôt sur le revenu (IR), de l'impôt sur les sociétés (IS) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de l'exercice 2024 et 2025 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet de contrôle par l'administration

Les déclarations sociales de la CNSS pour les exercices 2022-2025 ne sont pas encore prescrites et pourraient faire l'objet de contrôle par l'administration

(b) Les stocks en admission temporaire sont sujets à une justification de leur réexportation vis-à-vis de l'administration des douanes dans un délai de deux ans à partir de la date de leur admission au Maroc.

En cas de différence avec la situation tenue par la douane, la société risque de devoir payer les droits de douanes et intérêts de retard sur les quantités considérées non réexportées dans les délais.

Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
 Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
 Tanger– Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
 EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société **ALUMINIUM DU MAROC S.A.**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **446.939.701,59 MAD** dont un bénéfice net de **61.978.359,15 MAD**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **ALUMINIUM DU MAROC S.A.**, au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Provision pour dépréciation des créances clients	
Au 31 décembre 2025, les créances clients dont la valeur brute s'élève à 475 millions de dirhams sont provisionnées à hauteur de 85 millions de dirhams.	Nos travaux ont notamment consisté à : — Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; — Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; — Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; — Revue critique des autres créances clients dont
La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.	
Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan de la société, du jugement nécessaire et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que	

Questions clés de l'audit	Notre réponse
ce sujet constitue un point clé d'audit.	L'ancienneté est importante non provisionnées par le management et recueillir auprès de la Direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquentes, protocoles d'accord, etc.).
Evaluation des titres de participation	
<p>Au 31 décembre 2025, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 141 millions de dirhams soit 11% du total actif. Les titres de participation sont enregistrés à leur prix d'acquisition diminués d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.</p> <p>Les techniques retenues par la Direction pour procéder à la valorisation nette de ces titres comportent une part significative du jugement quant aux choix de la méthodologie et des hypothèses utilisées.</p> <p>En raison du montant significatif des titres de participation, et de l'importance du jugement de la Direction pour le choix de la méthodologie et pour la détermination de la valeur d'inventaire, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Prendre connaissance du processus mis en place par la Direction dans le cadre des tests de dépréciation et sa conformité aux normes comptables en vigueur ; — Vérifier la concordance des situations nettes retenues par la société avec les états financiers des différentes entités ; — Examiner les hypothèses et les prévisions de croissance retenues au regard de l'environnement économique en les comparant aux données disponibles pour l'industrie et aux tendances historiques récentes des participations ; — Examiner les rapports d'expertises immobilières reçues pour les participations portant des actifs immobiliers ; — Effectuer des analyses de sensibilité sur la valeur d'inventaire des titres de participation ; — Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées à des participations au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux Actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat et Tanger, le 24 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
City Ryad, Rue Al Mansour, ACS, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (A 00)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE : 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdelh Guénoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tel +212 (0) 5 39 32 00 46

Nafeh AGOURRAM
Associé

SYNTHESE DES PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION DU GROUPE

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

1. Principes et méthode de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Aluminium du Maroc sont préparés conformément à l'avis N° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 ;

1.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les Sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale

La filiale Africaine de la société ALM Africa, ALM Sénégal dont l'activité principale est la commercialisation et le négoce des produits de la société ALUMINIUM DU MAROC dans le marché de ce pays, est intégrée proportionnellement du fait qu'elle est contrôlée d'une manière conjointe avec un partenaire local et selon la méthode du cours de clôture.

La filiale LRA n'est pas contrôlée par le groupe. Toutefois, étant présent dans les organes de gouvernance de cette entité, le groupe y exerce une influence notable dans la gestion. Cette entité a été intégrée au périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence

Liste des sociétés consolidées:

Société	Activité	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
Afric Industries	Abrasis et l'adhésif	51%	51%	Intégration globale
Belpromo	Immobilier	100%	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilier	100%	100%	Intégration globale
Nafida	Immobilier	100%	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	51%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	29%	27%	Mise en équivalence

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

1.2 Date de clôture

Les sociétés du Groupe Aluminium du Maroc clôturent leurs comptes semestriels au 30 juin et les comptes annuels au 31 décembre.

2. Méthodes d'évaluation

2.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition dégagé suite à l'acquisition d'une filiale est, soit amorti sur la durée du business plan ayant servi à déterminer le prix d'acquisition, soit affecté aux postes d'actifs ayant subi une réévaluation.

Pour le groupe Aluminium du Maroc, les écarts d'acquisition concernent les sociétés Mansart, Afric Industries et sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- L'écart d'acquisition sur la société Mansart est affecté à la valeur du terrain,
- L'écart d'acquisition sur la société Afric Industries est amorti sur une durée de 25 ans.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Elles comprennent essentiellement les logiciels AS 400, JDE, EMS et CRM ; ils sont amortis sur une durée de 10 ans. A cela s'ajoute un fond commercial de KMAD 1 000 et un autre acquis par AFRIC Industries pour KMAD 3 500.

2.3 Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et selon les durées de vie ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 5 ans

Les opérations de crédit- bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives

Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée après analyse, au cas par cas, des situations financières de ces sociétés.

Les prêts immobilisés intra-groupe sont retraités par élimination.

2.5 Stocks

Les stocks sont composés de Marchandises, Matières et fournitures consommables, produits finis et semi-finis et sont valorisés comme suit :

Les marchandises comportent principalement les accessoires de menuiserie, les joints, les blocs outils et les machines destinés à la vente en l'état, et sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les matières et fournitures consommables regroupent les matières premières, les matières consommables, les pièces de rechanges et les fournitures consommables, et sont valorisés au coût moyen pondéré.

Les produits finis et encours de production industrielle sont évalués au coût direct atelier.

Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

La marge sur stocks intra-groupe n'a pas été retraitée du fait de son caractère non significatif.

2.6 Créances et chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement. Le montant de la dépréciation prend en compte l'ancienneté de la créance et la capacité du débiteur à honorer sa dette.

Le chiffre d'affaires est enregistré dès lors que les produits sont livrés, ou bien que des services ou prestations sont rendues aux clients.

2.7 Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables, leurs objets sont clairement identifiés mais leur réalisation est incertaine.

2.8 Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur l'utilisation des taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés ont été comptabilisés. Le taux d'impôt utilisé pour le calcul des impôts différés est de 21.5%.

2.9 Autres retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement, dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

La prime de fusion comptabilisée dans les comptes sociaux est neutralisée dans les comptes consolidés.

Les plus & moins-values liés à l'actif apporté sont retraités séparément et les amortissements éventuels dans les comptes sociaux sont éliminés en comptes consolidés.

2.10 Evènements post-clôture

Néant

Etats financiers consolidés

BILAN ACTIF (EN M MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	221 681,37	236 031,77
- Ecart d'acquisition	993,84	1 060,10
- Immobilisations incorporelles	9 317,38	12 117,73
- Immobilisations corporelles	187 802,74	193 884,90
- Immobilisations financières	1 740,13	1 739,89
- Titres mis en équivalence	21 827,28	27 229,16
Actif circulant	808 731,85	816 855,47
- Stocks et en cours	375 878,39	353 417,39
- Clients et comptes rattachés	370 309,91	368 466,54
- Impôts différés actifs	4 007,10	6 923,98
- Etat	45 974,84	74 103,83
- Autres créances et cptes de régularisation	12 417,61	13 799,74
- Valeurs mobilières de placement	144,00	144,00
Disponibilités	49 579,67	25 212,00
TOTAL DE L'ACTIF	1 079 992,89	1 078 099,24

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HT (EN M MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Chiffres d'affaires	1 304 909,75	1 243 449,54
Variation de stocks de produits	18 287,20	- 23 988,02
Immo. produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Autres produits d'exploitation	843,11	793,29
Achats consommés	940 707,69	856 137,41
Charges externes	67 868,95	68 641,79
Charges de personnel	137 332,39	143 901,03
Autres charges d'exploitation	2 060,00	2 330,00
Impôts et taxes	3 081,59	2 119,26
Dotations d'exploitation	34 487,10	37 400,00
Résultat d'exploitation	138 502,33	109 725,32
Charges et produits financiers	-	- 33 445,15
Résultat courant des entreprises intégrées	110 705,55	76 280,17
Charges et produits non courants	-	8 506,02
Impôts sur les résultats	30 660,53	21 742,18
Résultat net des entreprises intégrées	71 539,00	47 117,93
Quote part dans les résultats des entreprises MEQ	-	5 186,00
Dotations aux ats des écarts d'acquisition	66,26	66,26
Résultat net de l'ensemble consolidé	66 286,75	41 342,99
Intérêts minoritaires	3 880,68	4 504,49
Résultat net (Part du groupe)	62 406,07	36 838,50

Tableau de variation des capitaux propres consolidé décembre 2024 en MMAD						
	Capital	Primes d'émission	Rves et résultat consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total
Situation au 31 décembre 2024	46 595,40	31 691,94	169 502,99	247 790,33	23 166,72	270 957,05
Distribution de dividendes			- 46 595,40	- 46 595,40	- 3 142,37	- 49 737,77
Variation titres m.e.q			215,88	215,88	-	215,88
Résultat net de l'exercice			62 406,07	62 406,07	3 880,10	66 286,17
Autres variations			- 1 242,51	- 1 242,51	-	- 1 242,51
Situation au 31 décembre 2025	46 595,40	31 691,94	183 855,26	262 142,60	23 904,45	286 047,05

BILAN PASSIF (EN M MAD)	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	46 595,40	46 595,40
- Primes d'émission	31 691,94	31 691,94
- Réserves consolidées	121 449,19	132 664,48
- Résultats consolidés	62 406,07	36 838,50
Capitaux propres part du Groupe	262 142,60	247 790,33
- Intérêts minoritaires	23 904,45	23 166,72
Total Capitaux propres	286 047,05	270 957,05
Passif à long terme	114 400,54	183 980,24
Passif circulant	221 405,87	234 276,41
- Fournisseurs et comptes rattachés	111 187,94	121 266,11
- Autres dettes et cptes de régularisation	33 993,26	34 925,92
- Etat	71 104,19	73 683,13
- Provisions pour risques et charges	4 910,44	3 756,00
- Impôts différés passifs	210,04	645,24
Trésorerie passif	458 139,43	388 885,54
TOTAL DU PASSIF	1 079 992,89	1 078 099,24

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN M MAD)

Flux de trésorerie liés à l'activité	31/12/2025	Au 31 12 2024
Résultat Net des sociétés intégrées :	71 539,00	47 117,9
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations d'exploitations	25 191,12	23 956,9
Variation des impôts Différés :	2 481,68	-4 539,5
Plus-values des cessions, nettes d'impôt:	500,38	- 212,5
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées :	99 712,18	66 322,9
Dividendes recus des sociétés mises en équivalence :		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	- 7 228,60	38 409,5
Flux net de Trésorerie Généré par l'activité :	92 483,58	104 732,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ;		
Acquisition des immobilisations CORPO/INCP	- 19 271,40	-118 493,5
Acquisition des immobilisations Financières (en net)		-3 389,1
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	559,25	215,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 18 712,15	-121 667,0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 46 595,40	-41 935,9
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 3 142,37	-2 856,7
Augmentation de capital en numéraire	215,88	33 336,6
Emissions d'emprunts	40 000,00	77 787,3
Remboursement d'emprunt	- 109 139,75	-78 836,1
Autres variations	4,00	143,6
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	- 118 657,64	-12 361,1
Variation de trésorerie	- 44 886,21	-29 295,8
Trésorerie d'ouverture	363 673,54	-334 377,7
Trésorerie de clôture	408 559,76	-363 673,5

SYNTHÈSE DES PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION DU GROUPE

Les principales règles et méthodes du Groupe sont les suivantes :

3. Principes et méthode de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Aluminium du Maroc sont préparés conformément à l'avis N° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 ;

3.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les Sociétés dans lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode d'intégration globale

La filiale Africaine de la société ALM Africa, ALM Sénégal dont l'activité principale est la commercialisation et le négoce des produits de la société ALUMINIUM DU MAROC dans le marché de ce pays, est intégrée proportionnellement du fait qu'elle est contrôlée d'une manière conjointe avec un partenaire local et selon la méthode du cours de clôture.

La filiale LRA n'est pas contrôlée par le groupe. Toutefois, étant présent dans les organes de gouvernance de cette entité, le groupe y exerce une influence notable dans la gestion. Cette entité a été intégrée au périmètre de consolidation par la méthode de la mise en équivalence

Liste des sociétés consolidées:

Société	Activité	% Contrôle	% Intérêt	Méthode de consolidation
Afric Industries	Abrasif et l'adhésif	51%	51%	Intégration globale
Belpromo	Immobilier	100%	100%	Intégration globale
Mansart	Immobilier	100%	100%	Intégration globale
Nafida	Immobilier	100%	100%	Intégration globale
ALM Africa	Négoce articles en Aluminium	100%	100%	Intégration globale
ALM Sénégal	Négoce articles en Aluminium	51%	51%	Intégration proportionnelle
LA ROSERAIE DE L'ATLAS	Hôtellerie	29%	27%	Mise en équivalence

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

3.2 Date de clôture

Les sociétés du Groupe Aluminium du Maroc clôturent leurs comptes semestriels au 30 juin et les comptes annuels au 31 décembre.

4. Méthodes d'évaluation

4.1 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition dégagé suite à l'acquisition d'une filiale est, soit amorti sur la durée du business plan ayant servi à déterminer le prix d'acquisition, soit affecté aux postes d'actifs ayant subi une réévaluation.

Pour le groupe Aluminium du Maroc, les écarts d'acquisition concernent les sociétés Mansart, Afric Industries et sont comptabilisés selon les méthodes suivantes :

- L'écart d'acquisition sur la société Mansart est affecté à la valeur du terrain,
- L'écart d'acquisition sur la société Afric Industries est amorti sur une durée de 25 ans.

4.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Elles comprennent essentiellement les logiciels AS 400, JDE, EMS et CRM ; ils sont amortis sur une durée de 10 ans. A cela s'ajoute un fond commercial de KMAD 1 000 et un autre acquis par AFRIC Industries pour KMAD 3 500.

4.3 Immobilisations corporelles

Elles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire et selon les durées de vie ci-après :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériel et outillage : 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Mobilier et matériel de bureau : 10 ans
- Matériel informatique : 5 ans

Les opérations de crédit- bail sont retraitées comme des acquisitions d'immobilisations lorsqu'elles sont significatives
Les plus-values de cession intra-groupe sont annulées lorsqu'elles sont significatives.

4.4 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée après analyse, au cas par cas, des situations financières de ces sociétés.
Les prêts immobilisés intra-groupe sont retraités par élimination.

4.5 Stocks

Les stocks sont composés de Marchandises, Matières et fournitures consommables, produits finis et semi-finis et sont valorisés comme suit :

Les marchandises comportent principalement les accessoires de menuiserie, les joints, les blocs outils et les machines destinés à la vente en l'état, et sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les matières et fournitures consommables regroupent les matières premières, les matières consommables, les pièces de rechanges et les fournitures consommables, et sont valorisés au coût moyen pondéré.

Les produits finis et encours de production industrielle sont évalués au coût direct atelier.

Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

La marge sur stocks intra-groupe n'a pas été retraitée du fait de son caractère non significatif.

4.6 Créances et chiffre d'affaires

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée au titre des créances contentieuses et des créances anciennes en fonction du risque lié à leur recouvrement. Le montant de la dépréciation prend en compte l'ancienneté de la créance et la capacité du débiteur à honorer sa dette.

Le chiffre d'affaires est enregistré dès lors que les produits sont livrés, ou bien que des services ou prestations sont rendues aux clients.

4.7 Provisions pour risques et charges

Il s'agit de provisions évaluées à l'arrêté des comptes, destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables, leurs objets sont clairement identifiés mais leur réalisation est incertaine.

4.8 Retraitement des impôts

Les impôts sur le résultat regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

L'évaluation des actifs et des passifs d'impôts différés repose sur l'utilisation des taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture. Tous les passifs d'impôts différés ont été comptabilisés. Le taux d'impôt utilisé pour le calcul des impôts différés est de 21.5%.

4.9 Autres retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement, dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

La prime de fusion comptabilisée dans les comptes sociaux est neutralisée dans les comptes consolidés.

Les plus & moins-values liés à l'actif apporté sont retraités séparément et les amortissements éventuels dans les comptes sociaux sont éliminés en comptes consolidés.

4.10 Evènements post-clôture

Néant

Etats financiers consolidés

BILAN ACTIF (EN M MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé	221 681,37	236 031,77
- Ecart d'acquisition	993,84	1 060,10
- Immobilisations incorporelles	9 317,38	12 117,73
- Immobilisations corporelles	187 802,74	193 884,90
- Immobilisations financières	1 740,13	1 739,89
- Titres mis en équivalence	21 827,28	27 229,16
Actif circulant	808 731,85	816 855,47
- Stocks et en cours	375 878,39	353 417,39
- Clients et comptes rattachés	370 309,91	368 466,54
- Impôts différés actifs	4 007,10	6 923,98
- Etat	45 974,84	74 103,83
- Autres créances et cptes de régularisation	12 417,61	13 799,74
- Valeurs mobilières de placement	144,00	144,00
Disponibilités	49 579,67	25 212,00
TOTAL DE L'ACTIF	1 079 992,89	1 078 099,24

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES HT (EN M MAD)	31/12/2025	31/12/2024
Chiffres d'affaires	1 304 909,75	1 243 449,54
Variation de stocks de produits	18 287,20	- 23 988,02
Immo. produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
Autres produits d'exploitation	843,11	793,29
Achats consommés	940 707,69	856 137,41
Charges externes	67 868,95	68 641,79
Charges de personnel	137 332,39	143 901,03
Autres charges d'exploitation	2 060,00	2 330,00
Impôts et taxes	3 081,59	2 119,26
Dotations d'exploitation	34 487,10	37 400,00
Résultat d'exploitation	138 502,33	109 725,32
Charges et produits financiers	- 27 796,78	- 33 445,15
Résultat courant des entreprises intégrées	110 705,55	76 280,17
Charges et produits non courants	- 8 506,02	- 7 420,05
Impôts sur les résultats	30 660,53	21 742,18
Résultat net des entreprises intégrées	71 539,00	47 117,93
Quote part dans les résultats des entreprises MEQ	- 5 186,00	- 5 708,68
Dotations aux ats des écarts d'acquisition	66,26	66,26
Résultat net de l'ensemble consolidé	66 286,75	41 342,99
Intérêts minoritaires	3 880,68	4 504,49
Résultat net (Part du groupe)	62 406,07	36 838,50

Tableau de variation des capitaux propres consolidé décembre 2024 en MMAD							
	Capital	Primes d'émission	Res et résultat consolidés	Total part groupe	Minoritaires	Total	
Situation au 31 décembre 2024	46 595,40	31 691,94	169 502,99	247 790,33	23 166,72	-	270 957,05
Distribution de dividendes	-	-	- 46 595,40	- 46 595,40	- 3 142,37	-	- 49 737,77
Variation titres m.e.q	-	-	215,88	215,88	-	-	215,88
Résultat net de l'exercice	-	-	62 406,07	62 406,07	3 880,10	-	66 286,17
Autres variations	-	-	- 1 242,51	- 1 242,51	-	-	- 1 242,51
Situation au 31 décembre 2025	46 595,40	31 691,94	183 855,26	262 142,60	23 904,45	-	286 047,05

BILAN PASSIF (EN M MAD)	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
- Capital	46 595,40	46 595,40
- Primes d'émission	31 691,94	31 691,94
- Réserves consolidées	121 449,19	132 664,48
- Résultats consolidés	62 406,07	36 838,50
Capitaux propres part du Groupe	262 142,60	247 790,33
- Intérêts minoritaires	23 904,45	23 166,72
Total Capitaux propres	286 047,05	270 957,05
Passif à long terme	114 400,54	183 980,24
Passif circulant	221 405,87	234 276,41
- Fournisseurs et comptes rattachés	111 187,94	121 266,11
- Autres dettes et cptes de régularisation	33 993,26	34 925,92
- Etat	71 104,19	73 683,13
- Provisions pour risques et charges	4 910,44	3 756,00
- Impôts différés passifs	210,04	645,24
Trésorerie passif	458 139,43	388 885,54
TOTAL DU PASSIF	1 079 992,89	1 078 099,24

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (EN M MAD)

Flux de trésorerie liés à l'activité	31/12/2025	Au 31 12 2024
Résultat Net des sociétés intégrées :	71 539,00	47 117,93
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
Dotations d'exploitations	25 191,12	23 956,9
Variation des impôts Différés :	2 481,68	-4 539,5
Plus-values des cessions, nettes d'impôt:	500,38	- 212,5
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées :	99 712,18	66 322,9
Dividendes recus des sociétés mises en équivalence :		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :	- 7 228,60	38 409,5
Flux net de Trésorerie Généré par l'activité :	92 483,58	104 732,3
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement ;		
Acquisition des immobilisations CORPO/INCORP	- 19 271,40	-118 493,5
Acquisition des immobilisations Financières (en net)	-	-3 389,1
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	559,25	215,6
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 18 712,15	-121 667,0
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 46 595,40	-41 935,9
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 3 142,37	-2 856,7
Augmentation de capital en numéraire	215,88	33 336,6
Emissions d'emprunts	40 000,00	77 787,3
Remboursement d'emprunt	- 109 139,75	-78 836,1
Autres variations	4,00	143,6
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	- 118 657,64	-12 361,1
Variation de trésorerie	- 44 886,21	-29 295,8
Trésorerie d'ouverture	- 363 673,54	-334 377,7
Trésorerie de clôture	- 408 559,76	-363 673,5



Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
Tanger– Maroc

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **ALUMINIUM DU MAROC S.A** et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **286.047 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **66.287 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Provision pour dépréciation des créances clients	
<p>Au 31 décembre 2025, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 370 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan du groupe, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; — Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; — Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; — Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le



Questions clés de l'audit	Notre réponse
	management et recueillir auprès de la Direction des éléments probants mitigant le risque (apurement en période subséquentes, protocoles d'accord, etc.).

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



— Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat et Tanger, le 24 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A


BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Boulevard Hassan II, Rue Al Mayass, ACS, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (8 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
ICE 001529804000091

Abderrahim GRINE
Associé

A&T Auditeurs Consultants


A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdellah Guenoun
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tel: +212 (0) 5 39 32 00 46

Nafeh AGOURRAM
Associé



Aux Actionnaires de la société
ALUMINIUM DU MAROC S.A.
Zone industrielle – Route de Tétouan – Lot 78
Tanger– Maroc

**RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **ALUMINIUM DU MAROC S.A** et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2025, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **286,047 KMAD** dont un bénéfice net consolidé de **66,287 KMAD**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Provision pour dépréciation des créances clients	
<p>Au 31 décembre 2025, la valeur des créances clients nettes de provisions s'élève à 370 millions de dirhams.</p> <p>La détermination des créances à déprécier requiert l'exercice du jugement de la direction sur la base d'une analyse continue de l'évolution du risque client.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif du poste au regard du bilan du groupe, du jugement nécessaire à l'estimation des créances à déprécier et de la conjoncture de crise actuelle, nous avons considéré que ce sujet constitue un point clé d'audit.</p>	<p>Nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> — Prendre connaissance des procédures d'identification des créances clients à déprécier et de détermination du montant des dépréciations à constater ; — Tester le fonctionnement des contrôles dans le cadre des procédures mises en œuvre pour déterminer le niveau des dépréciations des créances clients ; — Apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction pour évaluer les dépréciations à constater ; — Revue critique des autres créances clients dont l'ancienneté est importante non provisionnées par le



Questions clés de l'audit	Notre réponse
	management et recueillir auprès de la Direction des éléments probants mitigeant le risque (apurement en période subséquentes, protocoles d'accord, etc.).

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rabat et Tanger, le 24 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

BDO S.A

BDO S.A.
Audit, Tax & Advisory
Box Ryad, Rue Al Maysa, ACS, Secteur 15,
10100 - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (4 06)
Téléfax : 212 5 37 63 37 11
ICE 001529604000091

Abderrahim GRINE
Associé

A&T Auditeurs Consultants

A&T AUDITEURS CONSULTANTS
Résidence Les 4 Temps Bloc C
Avenue Abdelah Guencou
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger
Tel +212 (0) 5 39 32 00 46

Nafeh AGOURRAM
Associé